démocratieS
le média critique de la participation

« Aujourd'hui, on discute de communs agricoles en excluant les citoyens... »

Alexia Gros
Coordinatrice de l'accès à l'alimentation au sein du réseau Civam

Nicolas Verzotti
Président du réseau Civam et maraîcher en agriculture biologique

Face aux attentes citoyennes sur l'alimentation et en repérant, d'une part la multiplication des espaces de solidarités alimentaires et, de l'autre, des blocages dans la gouvernance agricole, le réseau Civam réunit agriculteurs et citoyens en montrant leur convergence d'intérêts.

Comment expliquer le fossé qui s'est creusé entre les attentes des citoyens sur l'alimentation et le modèle agricole français ?

Nicolas Verzotti - Il s'agit de se replacer dans l'histoire : aujourd'hui, les acteurs qui souhaitent faire évoluer le système alimentaire constatent effectivement une impasse, mais nous partions au départ d'une très bonne intention. Après-guerre, nous avions un fort enjeu qui était de permettre à la population d'accéder à l'alimentation. On a alors déployé un grand plan consistant à moderniser, industrialiser l'agriculture. Il s'est construit sur la base d'un contrat social entre les pouvoirs publics et la profession agricole : « *On vous accompagne pour vous moderniser, et vous produisez, produisez, produisez, quoi qu'il en coûte* ». Mais cela s'est traduit par un bocage bousculé, moins d'arbres, plus de mécanisation, des intrants de synthèse…

Alexia Gros - Il est important de regarder d'où on part. L'instauration de la PAC et l'organisation progressive des politiques publiques depuis les années 1960 ont structuré un squelette duquel il est assez difficile de sortir aujourd'hui. L'ensemble des politiques publiques autour de l'agriculture s'appuie sur une politique de l'offre : on soutient la production, avec comme hypothèse qu'en la soutenant, on soutient la consommation. Mais sans jamais s'interroger ou prendre en compte la demande des citoyens et des citoyennes.

Nicolas Verzotti - Nous arrivons aujourd'hui au bout de cette grande révolution verte. Elle a eu des effets positifs : le contrat social a été rempli, la logique du volume a fonctionné. Elle a aussi eu des effets négatifs : le modèle productiviste a profondément modifié le secteur, les campagnes se sont vidées. Aujourd'hui, tout cela se mesure sur la santé de nos concitoyens, sur la qualité de notre eau... Il faut repenser un contrat social en ne faisant plus abstraction de l'impact de nos systèmes de production sur l'environnement et la santé.

On observe une préoccupation citoyenne croissante depuis les années 2000...

Alexia Gros - En effet, depuis les années 2000, nous notons une préoccupation grandissante des citoyens et des citoyennes envers l'alimentation, mais aussi envers les modes de production et les conditions de travail des agriculteurs. Cela s'est accentué avec le Covid, qui a été un vrai moment de reconnexion, nous avons noté par exemple à ce moment un boom des AMAP . Nous observons, depuis lors, la multiplication de nouvelles initiatives de solidarité alimentaire : groupements d'achats citoyens, épiceries sociales et solidaires, circuits courts... Mais toutes ces initiatives n'ont pas réussi à dépasser une forme de plafond de verre. Elles n'ont pas permis la transformation de notre système agricole, parce que ce système est très structuré et très difficilement modifiable.

Pourtant, une pétition a, par exemple, recueilli plus de deux millions de

signatures contre la loi Duplomb . Pourquoi ça ne bouge pas davantage ?

Nicolas Verzotti - Il y a des blocages. Mais de nombreux acteurs ont envie que ça bouge, notamment au sein de la profession agricole. On parle de syndicats majoritaires aux élections professionnelles, mais il faut noter qu'il y a plus de 60 % d'abstention…. Ce qui veut dire qu'on parle en fait d'une minorité qui devient majoritaire dans un certain type de scrutin et dans les structures professionnelles. Notre personnel politique n'a pas le courage d'actionner les leviers qui permettraient d'aller vers une meilleure représentativité des différentes forces en présence. Le débat contradictoire est intéressant dans toutes les instances, encore faut-il que le rapport de force soit équilibré.

Alexia Gros - Et c'est en portant les attentes montantes des citoyens et des citoyennes qu'on pourra réellement transformer le système agricole.

Quelles évolutions proposez-vous pour démocratiser les décisions agricoles ?

Nicolas Verzotti - Si on regarde la situation actuelle, on a des Chambres d'agriculture mandatées pour être parties prenantes aux côtés des instances de l'État, des Préfectures et des Départements pour gérer ce qui relève du code rural et de l'utilisation du foncier agricole. Mais dans ces institutions, les citoyens sont absents. Les associations environnementales sont absentes. On discute de communs agricoles et on exclut de fait toute une partie des habitants de ces territoires.

Nous avons préconisé dans notre rapport sur *L'injuste prix de notre alimentation* de démocratiser ces instances et de les ouvrir à la société civile. Mais attention, pas n'importe comment. En amont, il faut réformer l'organisation des élections professionnelles agricoles. C'est un chantier.

Autrement dit, plutôt qu'un ministère de l'Agriculture, on aurait besoin aujourd'hui d'un ministère de l'Alimentation qui réunisse à la fois des acteurs de la solidarité, de la santé, de l'agriculture et de l'environnement.

Dans les territoires, il y a pourtant des conflits : pesticides, eau... Comment le réseau Civam gère-t-il ces tensions ?

Alexia Gros - Les premiers chantiers autour de l'accès à l'alimentation dans notre réseau datent de 2015. L'objectif était de remettre autour de la table des agriculteurs et des personnes en situation de précarité. Au-delà du fait de les mettre ensemble, il fallait ouvrir un dialogue et s'assurer que tout le monde parle le même langage. Quand un agriculteur parle du prix de l'alimentation, il n'aura pas les mêmes contraintes ni la même vision qu'un citoyen. Et quand on parle de qualité, tout le monde ne met pas la même chose derrière : mode de production, goût, pratiques culturelles... Ces échanges ont été permis par la création d'espaces de dialogue dans lesquels ces gens se rencontrent. En France nous avons peu d'espaces de ce type, nous notons au contraire un isolement

croissant des agriculteurs dans leurs fermes.

Nicolas Verzotti - C'est ce qui fait la singularité de notre réseau. Nous sommes un réseau d'éducation populaire. Un Civam, avant tout, c'est un collectif qui réfléchit ensemble. Il n'y a rien de plus précieux. Et cela s'organise. Notre structure nationale forme aux techniques d'animation pour accompagner les collectifs : comment construit-on du consensus, comment anime-t-on des débats ? Dans un collectif, l'animateur pose les règles : on demande la parole avant de s'exprimer, on ne porte pas de jugement de valeur... Toutes ces techniques permettent de fluidifier les échanges et de se donner les moyens de la connaissance. Dans les Civam, on sait qu'un avis, il faut le mûrir.

Quelle est votre approche concrète pour faire vivre ce dialogue ?

Alexia Gros - Le dialogue n'annule absolument pas les remous et les divergences. Au contraire, il faut les animer pour arriver à un dialogue constructif. Nous utilisons des pratiques de l'éducation populaire, avec une montée en compétence des deux côtés : un agriculteur n'a pas la connaissance du vécu d'une personne en situation de précarité alimentaire dans un quartier prioritaire. Inversement, un citoyen n'a pas forcément conscience de la réalité du métier d'agriculteur : comment se constitue le revenu, le patrimoine, la rémunération du travail. C'est le prérequis pour que le dialogue soit constructif.

Nicolas Verzotti - Nous construisons les échanges sur l'exemplarité et non sur la culpabilité. Nous avons des collègues pratiquant l'agriculture conventionnelle qui entrent dans l'agroécologie. Ils commencent par planter des haies, restaurent la biodiversité. Ils ne vont pas pouvoir tout transformer d'un seul coup, cela se fait avec une envie de progresser, peu à peu, avec notre façon d'organiser le dialogue et de construire du consensus.

Vous avez développé des outils concrets, comme le diagnostic de durabilité. Comment s'approprier ces outils collectivement ?

Nicolas Verzotti - Je suis maraîcher en agriculture biologique, mais je suis le premier à dire que le bio n'est pas l'horizon indépassable. Dans le cahier des charges actuel du bio, il est possible de faire pousser des tomates dans des serres chauffées. Pour les Civam, ce n'est pas durable. Mais comment caractériser la durabilité ? Nous avons mis en place un diagnostic de durabilité , c'est cet outil que nous partageons avec les citoyens. Nos outils ne doivent pas être des boîtes noires. Ce sont des outils que nous devons nous approprier collectivement, qui nous permettent de nous poser des questions : qu'est-ce qu'un sol de qualité ? Comment mesurer l'impact d'une pratique sur la biodiversité ? Nous travaillons avec l'Inrae et d'autres organismes de recherche pour étayer ces éléments scientifiquement.

Il faut se les approprier au sein des collectifs locaux pour ensuite, en connaissance, pouvoir émettre des avis. C'est ce qu'on pourrait appeler la méthode « éduc-pop Civam » : éviter les arguments d'autorité, éviter l'aplomb d'experts. Maîtriser ensemble pour prendre des orientations en connaissance de cause.

Comment faire pour que cette transition agroécologique dépasse l'échelle de la ferme ?

Nicolas Verzotti - Si l'agroécologie reste confinée à l'échelle de nos fermes, elle ne produira pas d'effets. Elle doit être déployée à l'échelle d'un territoire. Une parcelle en agroforesterie d'un hectare et demi n'aura pas les effets attendus si cette pratique ne s'étend pas à l'échelle du territoire. Cela implique qu'il faut vraiment ouvrir, élargir la gouvernance des institutions qui décident comment sont utilisés les communs agricoles, les fonciers agricoles.

Alexia Gros - En 2015, quand le premier projet a été lancé, c'était un pari de dire que les agriculteurs et les citoyens doivent être ensemble pour transformer le système agricole. Aujourd'hui, ce n'est pas complètement acquis, mais ce qu'ont montré les millions de signatures contre certaines lois, par exemple, c'est qu'il y existe une convergence d'intérêts de plus en plus majoritaire.

[1] La Politique agricole commune (PAC) a été lancée en 1962 par l'Union européenne et encadre la politique agricole des pays européens. Pour une présentation de la PAC par la Commission européenne, voir « La politique agricole commune en bref » agriculture.ec.europa.eu.

[2] Les AMAP, Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, sont des partenariats solidaires entre un ou plusieurs paysans et paysannes et un groupe de citoyens et citoyennes, basés sur la vente de produits alimentaires en circuits courts amap-aura.org.

[3] La loi Duplomb ou *Loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur*, est une loi française portée par les sénateurs Laurent Duplomb et Franck Menonville en 2025. Elle a été adoptée par l'Assemblée nationale le 8 juillet 2025, après avoir suscité une forte opposition dans l'opinion publique. Une pétition demandant son abrogation a recueilli en quelques jours plus de deux millions de signatures. Le 7 août 2025, le Conseil constitutionnel a censuré son article le plus controversé sur les pesticides, l'estimant juridiquement contraire à la Charte de l'environnement. La loi a été officiellement promulguée le 12 août 2025. Pour en savoir plus, voir l'article de Wikipédia « Loi Duplomb » wikipedia.org

[4] *L'injuste prix de notre alimentation*, étude menée en 2024 par les Civam avec le Secours Catholique–Caritas France, Solidarité Paysans et la Fédération française des diabétiques, préconise l'ouverture des Chambres d'agriculture à la société civile civam.org.

[5] Le diagnostic de durabilité est utilisé aussi bien en élevage qu'en grandes cultures, pour évaluer la durabilité des pratiques agricoles civam.org.

[6] L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) est le premier organisme de recherche en France sur ces trois domaines inrae.fr.

Alexia Gros

Alexia Gros, salariée à Réseau Civam, appuie le réseau des Civam sur les questions d'accès à l'alimentation pour toutes et tous.

Nicolas Verzotti

Nicolas Verzotti, paysan dans le Vaucluse, développe un système agroforestier associant maraîchage et arboriculture fruitière. Sa production est commercialisée en circuits courts.

Fondateur d'un magasin de producteurs, il distribue également ses produits en AMAP. Nicolas Verzotti est président de Réseau Civam, où il est notamment engagé pour porter les sujets de démocratie alimentaire et défendre l'accessibilité d'une alimentation durable de qualité accessible à toutes et tous.